

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,



Mr le DASEN, nous pourrions intituler cette déclaration « Chroniques d'une catastrophe annoncée ». Nous sommes réunis ce jour pour discuter des modalités d'affectation sur le secteur multi-collèges Lou Blazer/Jean-Jacques Rousseau. Mais que reste-t-il à discuter ? Toutes les discussions préalables se sont déroulées sans aucune concertation des enseignants. La mairie de Montbéliard et le Conseil départemental, sous pression des parents d'élèves ont pris des décisions hâtives qui se révèlent aujourd'hui plus que problématiques. Si la majorité des acteurs semble considérer qu'il s'agit là d'une fausse bonne mesure, la remise en cause ne se fait aujourd'hui que par la voix des enseignants et de leurs représentants. Comment dès lors discuter sérieusement de critères d'affectation alors que tout le monde sait que seule une poignée d'élèves (et encore), dont les parents appartiennent aux CSP+ veulent aller au collège de Voujeaucourt... Les enseignants ont formulé leur désir de voir des critères réellement contraignants s'appliquer afin de pouvoir sérieusement soulager les effectifs du collège Lou Blazer. A combien d'élèves sera fixée la limite pour les inscriptions ? Combien de préfabriqués faudra-t-il construire dans les années à venir pour satisfaire la demande des parents ? Devra-t-on attendre un incident encore plus grave que ceux rencontrés au quotidien ? Doit-on vous rappeler la surpopulation problématique que connaît l'établissement à l'heure actuelle : incidents fréquents, AED blessée lors d'une bousculade, personnels épuisés... Si le conseil départemental reste souverain en matière de carte scolaire, il est de votre devoir de protéger les personnels et d'assurer une scolarité convenable aux élèves du collège Lou Blazer, établissement classé REP+...

Enfin, du REP+, il semble n'en rester que le nom... Nous nous permettons ici de rappeler les six priorités figurant dans le référentiel pour l'éducation prioritaire :

- *Garantir l'acquisition du lire-écrire-parler et enseigner plus explicitement les compétences que l'école requiert pour assurer la maîtrise du socle commun.* Comment faire alors que les classes sont déjà à 24 élèves voir 26 dans certains niveaux ? Alors que toutes les études montrent que la diminution des effectifs par classe est un facteur déterminant (preuve en est le dédoublement des CP-CE1 en REP+), les effectifs à Lou Blazer explosent. De plus comment poursuivre le travail de dédoublement des classes pour les cours de sciences et de langues avec la DGH proposée ? Cette impossibilité a-t-elle pour but de gagner des salles de classes en sciences et en art qui sont déjà aujourd'hui trop peu nombreuses dans le collège et qui ne pourront que difficilement être implantées dans des préfabriqués ?

- *Conforter une école bienveillante et exigeante.* Il est fait mention dans ce paragraphe du suivi des élèves, et en particulier de la nécessaire co-intervention en classe et de la mise en place de tutorats. Avec la disparition des heures de référents liées au REP+, comment continuer à assurer les missions d'organisation de ces tutorats et qui pour les encadrer ? Cette mission au service des élèves doit-elle devenir bénévole ? Doit-elle purement et simplement disparaître alors qu'elle permettait de lutter contre le décrochage scolaire ?

- *Mettre en place une école qui coopère utilement avec les parents et les partenaires pour la réussite scolaire.* Une phrase nous interpelle particulièrement dans ce paragraphe : « Un travail est développé par le DASEN et ses services avec les collectivités territoriales pour déboucher sur une meilleure mixité sociale à l'école et au collège partout où cela est possible ». Au vu des décisions prises par notre conseil départemental peut-on encore parler de mixité sociale ? Tout le monde sait que si des élèves partent vers Voujeaucourt, il ne s'agira que des CSP+. Le collège va donc encore un peu plus se ghettoïser et la mixité se dégrader.

- *Favoriser le travail collectif de l'équipe éducative :* Avec la perte de 44H de référents pour l'établissement, comment continuer à assurer un travail collectif de qualité ? Les missions actuelles remplies par les référents ne

pourront plus être assurées et un grand nombre de projets au service de la réussite de tous les élèves va se voir contraint à la disparition.

- *Accueillir, accompagner soutenir et former les personnels* : Cette mission va devoir grandement se renforcer. En effet, compte tenu des conditions actuelles de travail, un nombre important de collègues du second degré expérimentés enseignant en REP+ dans le département envisage une mutation. De nombreux jeunes collègues vont venir combler les effectifs. Avez-vous les moyens d'assurer leur droit à un accompagnement et à un soutien ?

- *Renforcer le pilotage et l'animation des réseaux* : Il est précisé par exemple dans ce paragraphe que lorsqu'il y a une SEGPA dans le réseau, elle développe particulièrement sa mission d'inclusion. Etant donné la situation du collège avec déjà plus de 25 élèves par classe avec les inclusions obligatoires d'ULIS et d'UPE2A, comment demander en plus à nos collègues d'inclure les élèves de SEGPA ? Déjà cette année les inclusions se sont révélées impossibles pour le niveau 4^e. Quant au renforcement de l'animation des réseaux, avec la perte d'un demi-poste de référent REP+, on peut grandement s'interroger...

Cette liste pourrait encore s'allonger mais nous ne faisons là que lister les incohérences entre un référentiel ministériel, une sectorisation sans concertation et une DGH qui relève de la saignée pour les établissements REP+ du département.

En conclusion, que reste-t-il du REP+ dans notre département : des effectifs de classe réduits ? Non, les effectifs réels vont bien au-delà de la cible des 22 annoncée. Pire les établissements REP+ IDS1 se retrouvent même avec en réalité des classes plus chargées que des établissements IDS 2 ou 3. Le tout en s'entassant dans un collège sous dimensionné, dans des préfabriqués, dans des couloirs surpeuplés et en faisant cours dans des salles inadaptées (EPS dans une salle de réunion par exemple). Des moyens supplémentaires qui permettraient d'essayer de lutter contre les inégalités préexistantes pour favoriser la réussite de tous ? Non, ces moyens vont disparaître avec la DGH que vous imposez à tous les établissements REP+ du Doubs... Une simple ligne sur une fiche de paie ne suffit pas à faire taire les enseignants. Nous continuerons à dénoncer cette sectorisation qui n'améliorera en rien les conditions de travail des personnels ainsi que la DGH que vous proposez qui réduit à néant les efforts fournis par nos collègues pourtant fortement investis dans leurs missions au service des élèves les plus défavorisés.

Nous réitérons donc notre demande de procéder à une sectorisation contraignante afin de désengorger le collège Lou Blazer et de modifier votre DGH afin de permettre aux établissements REP+ de ne pas mourir à petit feu.